

# Qu'est-ce que l'Écologie Industrielle et Territoriale ?



Figurant parmi les 7 piliers de l'Économie Circulaire, l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) est un mode d'organisation multi-acteurs visant à **préserver et optimiser la gestion des flux de ressources à l'échelle d'un territoire** (zone d'activités, quartier, ville, communauté de communes) et limiter les impacts environnementaux.



**L'EIT se caractérise par deux types d'actions** concrètes et partagées par les acteurs économiques du territoire :

- Des échanges de flux (matières, déchets, eau, énergie, équipements...) pour que les ressources non utilisées des uns deviennent celles des autres.

Exemples : la récupération de chaleur fatale, la valorisation de co-produits etc.

- Des mutualisations entre acteurs économiques.

Exemples : équipements et infrastructures (zones de stockage, outils etc.), services (gestion mutualisée de déchets, d'énergie, gardiennage etc.), achats mutualisés (énergie, fourniture, matières etc.), compétences etc.

Pour que ces démarches puissent aboutir à des actions opérationnelles, un acteur clé doit assurer l'intermédiation nécessaire à l'instauration d'une confiance et d'une dynamique entre les acteurs : l'animateur.

Celui-ci identifie les besoins communs locaux, mobilise les parties prenantes, instaure les échanges et accompagne le territoire dans cette démarche transversale.



# Pourquoi mettre en place une démarche d'EIT ?



Développer de nouvelles activités, maintenir et créer de l'emploi



Réaliser des économies financières



Diminuer la consommation de ressources et limiter les impacts environnementaux



Contribuer à donner du sens aux politiques territoriales



Créer une dynamique de collaboration entre les acteurs du territoire



Relocaliser l'approvisionnement et la valorisation de ressources



# Exemples de coopérations à l'échelle nationale



## Démarche CLES (Coopérations Locales et Environnementales en Synergies)

### **Bas-Rhin - Port de Strasbourg**

La démarche a été lancée en 2013 à l'initiative de l'Eurométropole de Strasbourg, le Groupement des usagers des ports de Strasbourg (GUP), le Port autonome de Strasbourg, la Région, le Conseil Départemental, l'ADEME et l'association Initiatives Durables dans l'objectif d'optimiser la gestion des ressources (énergie, déchets, services, infrastructures) sur la zone portuaire de Strasbourg.

Grâce à une animation territoriale dédiée, une relation de confiance consolidée entre acteurs publics et privés, 32 entreprises ont adhérées à l'association du GUP pour contribuer à la mise en œuvre de 18 synergies. Depuis leurs mises en place en 2015, 1,25M euros d'économies ont été réalisées et 5 217 tonnes équivalent CO2 évitées. Par exemple, la mutualisation d'approvisionnement en consommables et en services, via un groupement d'achats, a donné lieu à 160 000 euros d'économies par an. Ces retombées économiques permettent aux entreprises d'être plus compétitives, de renforcer leur ancrage local et favorisent la création d'emplois rendant le territoire plus attractif.

 **Pour en savoir plus :** [Présentation de la démarche](#) / [Présentation de la synergie](#)



# Exemples de coopérations à l'échelle nationale



## Lozère

### **Lozère - Les Cheyssades Route de Mazeirac**

En 2019, le syndicat mixte la Montagne de collecte et de traitement des déchets pour deux Communautés de Communes, a lancé une démarche d'EIT afin de faciliter l'émergence de synergies sur son territoire, majoritairement rural. Le projet a bénéficié d'un appui financier de l'ADEME, de la Région et du Département pour développer un cadre favorable à la coopération d'une diversité d'acteurs économiques, sur une zone peu dense.

Une animation territoriale dédiée, portée par le syndicat, a permis la réalisation de diagnostics de flux préalables à la concrétisation de synergies. Celles-ci ont permis les résultats suivants : en 2018, 3 GWh de chaleur fatale libérés par l'entreprise ArcelorMittal ont été valorisés dans le réseau de chaleur urbain de la commune de Saint Chély d'Apcher. Il en résulte, au-delà de répondre aux besoins énergétiques d'environ 1 150 logements, une baisse de CO2 pour l'usine et le réseau de chaleur urbain supérieure à 4 000 tonnes par an. L'objectif à terme est de dynamiser le tissu économique et générer de l'attractivité par une gestion innovante et optimale des flux locaux.

 **Pour en savoir plus :** [Présentation de la démarche](#) / [Présentation de la synergie](#)



# Exemples de coopérations à l'échelle nationale



## Démarche FE2I (Flux économiques inter-entreprises)

### Lorraine - Val de Fensch

Lancée en 2014, cette démarche, portée initialement par l'entreprise d'insertion VALO, est maintenant portée par l'association VALO'LAB composée d'entreprises, de structures de l'économie sociale et solidaire, de collectivités locales, de laboratoires de recherche et d'universités. Tous ces acteurs se sont engagés pour le développement de l'attractivité du territoire. Suite à des ateliers de détection de synergies, des coopérations inter-acteurs, répondant à des besoins communs locaux ont vu le jour.

Depuis 2019, quatre mutualisations parmi lesquelles un service de restauration, du partage d'espaces de travail ou des achats groupés de véhicules et de services ont été mises en place. Des actions innovantes de développement de filières ont également été facilitées dans le cadre de la démarche. Suite à un diagnostic déchets, les fenêtres en fin de vie ont été identifiées comme un gisement d'ampleur à valoriser : la déconstruction semi-automatisée de fenêtres a été intégrée au sein de l'entreprise VALO et ce savoir-faire unique est réalisé par des salariés en insertion. Un partenariat avec les entreprises Sovitec et VEKA recyclage permet de valoriser le verre et le PVC. Au total, cette synergie a permis de créer 2 emplois d'insertion et de recycler 1585 tonnes de fenêtres à un taux de recyclage de 90% depuis 2016. Cela représente 94 750 euros de coûts évités et 1319 tonnes de CO2 évités.

 **Pour en savoir plus :** [Présentation de la démarche](#) / [Présentation de la synergie](#)



# Exemples de coopérations en Île-de-France





## Démarche La Plateforme du Bâtiment : Recyclage des matériaux de voirie

### Bonneuil sur Marne

La plateforme du bâtiment est responsable du tri, du recyclage, de la transformation, et du reconditionnement de la voirie de la Ville de Paris. Elle l'approvisionne ainsi en matériaux réemployés issus des chantiers d'entretien et d'aménagement de ses espaces publics. Implantée à proximité du port de Bonneuil sur Marne, la plateforme optimise la logistique fluviale pour le transport des produits de chantier. En 2019, 2000 tonnes de dalles de granit issues de bordures de trottoirs ont servi à rénover 8 000 m<sup>2</sup> sur la place de la Bastille.

#### Bénéfices générés :

-  **Environnementaux** : La plateforme récupère 8 000 à 10 000 tonnes de pierres par an à partir des chantiers d'entretien et d'aménagement ainsi que des espaces publics. En 2022 c'est 9 850 tonnes de matière qui ont été récupérés. Ainsi, 80% des matériaux extraits des chantiers sont réutilisés.
-  **Économiques** : Environ un million d'euros sont économisés par an grâce au réemploi. Les coûts d'évacuation et d'élimination de ces matériaux sont réduits et l'approvisionnement est facilité par la maîtrise du gisement.

 **Pour en savoir plus** : [Présentation de la démarche](#) / [Présentation de la synergie](#)



# Exemples de coopérations en Île-de-France





## Démarche Grand Paris Sud Est Avenir : Valorisation de chutes de parquet

### Val-de-Marne

GPSEA a initié une démarche d'EIT à la suite de la mise en place de son Plan Climat Air Energie, intégré à la stratégie de développement économique du territoire. Dans ce contexte, il s'agissait d'optimiser la performance des entreprises, de limiter l'impact environnemental et de renforcer l'attractivité et le développement du territoire en créant des synergies. Un chargé de mission appuyé d'un prestataire conseil ont assuré l'animation territoriale en utilisant l'outil numérique MyUpcyclea dédié à répertorier les besoins en matériaux et les ressources en produits usagés ou réemployables des acteurs économiques inscrits. Sept synergies ont été concrétisées, parmi lesquelles une solution de valorisation de chutes de parquets à moindre coût grâce à la mise en relation entre une entreprise et un fabricant de meubles écoresponsables ayant exprimé un besoin de chutes de bois pour concevoir du mobilier.

#### **Bénéfices générés :**

-  **Environnementaux** : L'ensemble des synergies permettent de valoriser environ 35,5 tonnes de matières et d'éviter plus de 5 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. 49 000 litres d'eau ont été économisés.
-  **Économiques** : 31 000 euros ont été économisés depuis le lancement de la démarche.





La Région Île-de-France a adopté en septembre 2020 une stratégie régionale pour l'économie circulaire ou [SREC](#), dont l'un de ses leviers d'action vise à développer l'économie circulaire dans les territoires franciliens. Dans ce cadre, **la DRIEAT, la Région Île-de-France, l'ADEME, la Métropole du Grand Paris, le Sycptom et la Banques des Territoires** ont impulsé une dynamique visant à développer un réseau régional de démarches d'EIT.

En parallèle, deux Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « territoires franciliens circulaires » ont été déployés en 2021 et en 2023 pour développer l'EIT en Ile-de-France. Au total ce sont 15 territoires qui ont été retenus parmi lesquels figurent cinq collectivités, deux EPT (établissement public territorial), cinq associations, deux chambres consulaires et une communauté portuaire. Ces acteurs pourront bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif.

## Contact :

ORÉE - Sarah Jeannerod ([jeannerod@oree.org](mailto:jeannerod@oree.org))

INDDIGO - Alice Sarran ([a.sarran@inddigo.com](mailto:a.sarran@inddigo.com))

INDDIGO - Stevan Vellet ([s.vellet@inddigo.com](mailto:s.vellet@inddigo.com))

Rejoignez le réseau EIT  
en « Île-de-France »

